

<https://enseignants.se-unsa.org/Protocole-sanitaire-les-personnels-itinerants-encore-oublies>



Enseignants de l'Unsa

Protocole sanitaire : les personnels itinérants encore oubliés

- Je suis... - Prof d'école -

Date de mise en ligne : mardi 15 septembre 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Les différents protocoles sanitaires proposés par l'Éducation nationale n'ont jamais pris en compte les spécificités des personnels se déplaçant entre différentes écoles, y compris quand le brassage entre groupes était à proscrire. Aujourd'hui la limitation des regroupements et croisements n'est plus obligatoire, mais elle doit être mise en oeuvre dans la mesure du possible. Une nouvelle fois, aucune mention n'est faite des personnels itinérants. Pour le SE-Unsa, une attention particulière doit pourtant leur être portée.

Le protocole sanitaire a été mis à jour le 26 août. Encore une fois, c'est quelques jours avant que les personnels ont dû prendre connaissance des modifications à appliquer pour la rentrée. Cela est doublement incompréhensible : d'une part parce ce qu'un nouveau protocole pour les entreprises avait été annoncé mi-août pour une mise en place quinze jours plus tard. D'autre part, parce qu'en lisant le protocole sanitaire mis à jour le 26 août, on peut s'apercevoir qu'il a été réalisé par le ministère le 19 août. Les personnels, qui ne veulent pas revivre une année comme la précédente, ont donc eu droit à une semaine d'incertitude qui aurait pu être évitée...

Le protocole sanitaire précise que *la limitation du brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes ou niveaux) n'est pas obligatoire. Toutefois, les écoles et établissements scolaires organisent le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements importants entre groupes.* Même s'il est indiqué que les personnels portent un masque durant tous leurs déplacements, les élèves des écoles en contact avec eux n'en portent pas.

Pour le SE-Unsa, les craintes sont ainsi particulièrement importantes pour les personnels itinérants : remplaçants, enseignants complétant un service ou assurant des décharges de direction, maîtres E et maîtres G, PsyEN, conseillers pédagogiques... Tous ces collègues se déplacent d'une école à l'autre, multipliant ainsi les risques de contamination. Aucune attention particulière ne leur est portée.

Le SE-Unsa dénonce le fait que les personnels itinérants soient une nouvelle fois les grands oubliés du protocole sanitaire.